

## Rapport de la Commission de gestion 2019-2020 Comptes 2019 – préavis N°2020/03

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion composée de Mesdames Fabienne Perotti et Malika Guignard, Messieurs Alexandre Tharin (Président) et Olivier Schmid (Monsieur Patrick Fuchs étant excusé et Monsieur Stéphane Messeiller absent) s'est réunie le 25 mai dernier à la salle du Conseil.

La Commission a pris connaissance du préavis susmentionné relatif au comptes et à la gestion 2019 en présence de M. Claude Languetin, Syndic, de Mme Madeleine Guyon, Municipale, de MM Claude Goy, Bernard Martignier, Guy Reymond, Municipaux, de M. Daniel Roch, Boursier et de M. Danilo Perotti, Président du Conseil.

La Commission a pu passer en revue l'ensemble des documents et obtenir les éclaircissements nécessaires à la bonne compréhension de ceux-ci. La Commission relève les points suivants :

- 2019 a été un très bon exercice pour notre commune qui, grâce à des revenus supplémentaires d'impôts de CHF 258'118.- a pu réaliser, entre autres, plus de CHF 300'000.- d'amortissements, dont les amortissements complets du chauffage des Trois Cœurs ainsi que de la réfection des chemins des Jorats et de la Vyneuve. Cela reflète une bonne gestion des comptes de notre commune.
- La vente de bois en général ne fait que de diminuer. Pour le bois de service la diminution est de plus de 60%.
- L'augmentation de CHF 7456.15 par rapport au budget du compte 354.314 ne comprend pas toute la rénovation de l'église, une partie de la facture s'étend sur 2020. Cette augmentation est due à différents travaux de ferblanterie et de couverture.

La Commission remercie les membres de la Municipalité ainsi que le boursier pour leur travail, leur disponibilité et pour leurs explications.

En conclusion, la Commission propose au Conseil communal :

- entendu le rapport de la Commission de gestion
- considérant que cet objet a été mis à l'ordre du jour

De décider :

- d'accepter le bénéfice de l'exercice 2019 de CHF 74'505.67
- d'accepter la gestion de l'exercice 2019
- de donner décharge à la Municipalité et au Boursier
- de donner décharge à la Commission de son mandat.

Vaultion le 26 mai 2020

Le Président  
Alexandre Tharin



Le Rapporteur  
Malika Guignard

